



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2018/026

Genève, le 21 mars 2018

CONCERNE:

Avis de vacance du poste de Secrétaire général de la CITES

1. Comme l'a annoncé le Secrétaire général, John Scanlon, par son message du 7 février 2018, il achèvera son mandat le 6 avril 2018 après huit années au poste de Secrétaire général. Le message du Secrétaire général a également souligné le [processus](#) de recrutement de son successeur (voir ci-dessous).
 2. Le Secrétaire général des Nations Unies nomme le Secrétaire général de la CITES qui est employé en tant que membre du personnel du Secrétariat des Nations Unies sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Le Secrétaire général des Nations Unies se verra proposer trois noms de candidats au moins par le Directeur exécutif, l'un d'entre eux doit être un homme et l'un d'entre eux doit être une femme, suivant la procédure de recrutement qui est conduite par le Directeur exécutif. Le Directeur exécutif dirige la procédure de recrutement, conformément aux règles des Nations Unies relatives au personnel, qui comprend une annonce de vacance de poste et la constitution d'un groupe d'évaluation chargé d'interroger les candidats d'une liste courte et de recommander des candidats dûment qualifiés au Secrétaire général des Nations Unies.
 3. Le Directeur exécutif suit également les procédures énoncées dans le [mémoire d'accord](#), en particulier les clauses 8 à 10. Dans le cadre du mémoire d'accord, le Directeur exécutif s'est engagé à:
 - faire tout ce qui est en son pouvoir pour recommander un Secrétaire général acceptable pour le Comité permanent, tout en reconnaissant que les règles applicables au personnel des Nations Unies gouvernent le recrutement, le choix et la nomination;
 - inviter le Comité permanent à faire des commentaires, par l'intermédiaire du Président, sur les candidats pour le poste, y compris la liste courte de candidats pour le poste et faire des commentaires sur le choix des candidats définitifs de toute liste courte; et
 - inviter le Président à se joindre au groupe d'évaluation établi par le Directeur exécutif en vue d'identifier et de recommander des candidats dûment qualifiés pour le poste de Secrétaire général.
- Le Président du Comité permanent représente les intérêts du Comité permanent tout au long du processus et le Président tient les membres du Comité informés du processus.
4. L'ONU Environnement a maintenant publié l'avis de vacance du poste de Secrétaire général de la CITES, qui est également publié sur le site Web de la CITES: https://cites.org/fra/vacancy_announcement/Secretary-General_20032018.
 5. Pendant la période qui s'écoulera entre l'achèvement du mandat de l'actuel Secrétaire général et la prise de fonction du nouveau Secrétaire général, M. David Morgan, Chef des organes directeurs et des services de conférence, sera l'administrateur chargé du Secrétariat.